

8 and Co
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 47 Allée du Clos des Charmes 77090 COLLEGIEN
RCS MEAUX 797 863 503

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 26 juin,
A 13 heures,

Les associés de la SARL 8 and Co, société à responsabilité limitée au capital de 1 000.00 €, divisé en 10 000 parts de 0.1 €, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Stéphane ROVERSO possédant 2 499 parts,
Monsieur Nicolas ROUSSEAU possédant 2 234 parts,
Monsieur Aurélien TAGLIONE possédant 2 434 parts,
Monsieur Damien ROUSSEAU possédant 2 433 parts,
Madame Camille BESLIER possédant 200 parts,
Monsieur Maxime TAGLIONE possédant 100 parts,
Madame Laura ROUSSEAU possédant 100 parts,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Nicolas ROUSSEAU, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,

NT

CB

SR

AT

- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 904 175.01 € de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 904 175.01 €.

MT OB SR AT

Report à nouveau créateur	334 079.76 €.
Bénéfice Distribuabale	<u>1 238 254.77 €.</u>

Distribution de dividendes	480 000 €.
----------------------------	------------

Report à nouveau après distribution des dividendes	758 254.77 €.
--	---------------

Chaque associé recevra un dividende brut pour un montant de 48 € par part sociale détenue.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveraient à 759 355 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

8 and Co
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 47 Allée du Clos des Charmes 77090 COLLEGIEN
RCS MEAUX 797 863 503

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 juin 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de € de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	904 175.01 €.
Report à nouveau créateur	334 079.76 €.

Bénéfice distribuable	1 238 254.77 €.
Distribution de dividendes	480 000 €.
Report à nouveau après distribution de dividendes	758 254.77 €.

Chaque associé recevra un dividende brut pour un montant de 48 € par part sociale détenue.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveraient à 759 355 €.

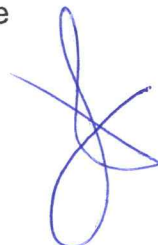
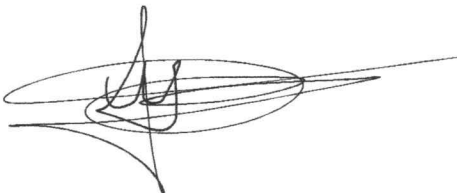
Il est précisé qu'au cours des trois derniers exercices, des dividendes ont été versés aux associés, de la manière suivante :

- Pour 2023, 480 000 €, soit 48 € par part sociale.
- Pour 2022, 480 000 €, soit 48 € par part sociale.
- Pour 2021, 480 000 €, soit 48 € par part sociale.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



Désignation de l'entreprise : SARL 8 AND CO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 47 ALLÉE DU CLOS DES CHARMES		77090 COLLEGIEN	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 7 9 7 8 6 3 5 0 3 0 0 0 2 6		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 11 22 02 4	
		N-1 13 11 22 02 3	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SARL 8 AND CO

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...000.....)	DA 1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH 334 080	672 927
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 904 175	141 152
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL 1 239 355	815 180
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 4 029	3 984
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 5 112	4 080
	Dettes fiscales et sociales	DY 30 582	440 981
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA 666	666
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC 40 387	449 710
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 1 279 742	1 264 890
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	{ Ecart de réévaluation libre	ID	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 40 387	449 710
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

certifié conforme à l'original

Désignation de l'entreprise : SARL 8 AND CO										Néant ☐ *	
			Exercice N					Exercice (N-1)			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC				
	Production vendue	bicns*	FD		FE		FF				
		services*	FG		FH		FI				
	Chiffres d'affaires nets*		FJ		FK		FL				
	Production stockée*						FM				
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	3 456			
	Autres produits (1) (11)						FQ	1			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 457			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS				
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	85 455	81 379		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	1 588	100		
	Salaires et traitements*						FY	140 878			
	Charges sociales (10)						FZ	58 935			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*				GA	11 862			
			- dotations aux provisions				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	2	19 796		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	298 720	101 275		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(295 263)	(101 275)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 130 000	1 050 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	1 130 000	1 050 000		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 095	748		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	1 095	748		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	1 128 905	1 049 252		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	833 642	947 977		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 8 AND CO

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			1 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			1 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			829 523
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			1 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			830 523
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			(829 523)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(70 533)		(22 699)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 133 457		1 051 000
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	229 282		909 848
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	904 175		141 152
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 456		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7				
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles Produits exceptionnels			
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

certifié conforme à l'original